

SHERBROOKE A3

L'Hôtel-Dieu entend bien démolir la Maison blanche



Charest songe aussi à reculer

Le député-ministre de Sherbrooke est ébranlé par l'appui important que reçoit Kim Campbell

S. LAVALLÉE et M. MORIN Sherbrooke

Au tout dernier moment, alors que sa candidature paraissait assurée, le ministre Jean Charest envisage sérieusement de reculer et ne pas faire la lutte à Kim Campbell pour prendre la direction du Parti conservateur.

Hier soir à Ottawa, l'état-major de l'organisation Charest était réuni au grand complet et rien ne semblait impossible, à la veille de la tenue à Sherbrooke, ce soir, d'une activité de financement qui réunira 1500 partisans au Centre des congrès.

Plus tôt dans la journée, le principal conseiller du ministre de l'Environnement, David Small, précisait que «M. Charest doit réévaluer la situation» et qu'il fera part de sa décision aujourd'hui. En fin de soirée, au moment de mettre son presse, le député de Sherbrooke et son équipe poursuivaient toujours leur réflexion.

La semaine dernière encore, le ministre Charest laissait entendre clairement que son nid était fait, bref qu'il se lançait dans la course à la succession de Brian Mulroney. Il invitait même les journalistes de la colline parlementaire à venir casser la croûte à Sherbrooke, ce soir.

Mais le vent qui souffle dans le dos de la ministre Campbell, qui reçoit de plus en plus d'appuis importants à mesure que les jours passent, laisse peu de place au jeune député de Sherbrooke. Hier,

Le ministre Don Mazankowski fera de même.

Si Jean Charest décide effectivement de tout laisser tomber, cela aura certes l'effet d'une douche froide dans la région sherbrookoise.

parti dans le comté.

«Lorsqu'il est question de membership, évoquer le chiffre de 1000 membres fait référence à un comté extrêmement bien organisé. Mais à 3000 membres, ça devient un comté de premier ministre» explique Paul Milliard.

Dans les faits, que Sherbrooke obtienne quelque 3000 membres tient de l'exploit. On dit même que Brian Mulroney n'a jamais compté un tel nombre de militants dans son comté. Au Québec, il s'agit du nombre le plus élevé de militants conservateurs à être recensés dans une circonscription.

«Pris en souricière» — Éditorial en A6
Autres textes sur la course en page B1

c'était au tour du ministre Perrin Beatty, un candidat certain, de constater l'ampleur du consensus en faveur de la ministre de la Défense. Il a décidé de ne pas l'affron-

Hier, le président de l'association conservatrice dans Sherbrooke, Paul Milliard, jubilait à l'idée d'annoncer aujourd'hui que 3000 personnes sont désormais membres du

CMTS A3

Sherbrooke aura des abribus à panneaux publicitaires



SANTÉ A8

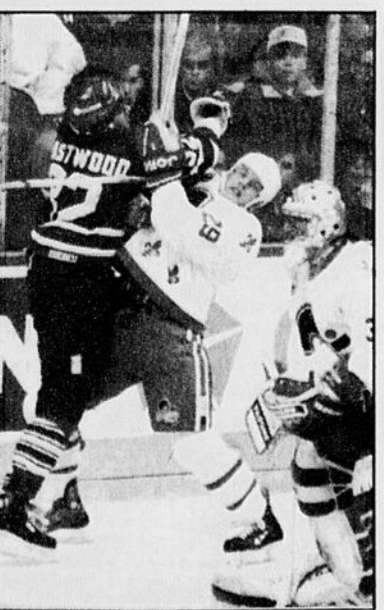
Asbestos aura un nouveau centre d'accueil d'ici 3 ans

PROVIGO C8

Unigesco semble résignée à céder le contrôle à des intérêts étrangers

TABLOÏD SPORTS

Les Nordiques ont le meilleur sur les protégés de Burns



MÉTÉO A2

(75e jour de l'année)
Faible neige: 0 à -2 C
Lever du soleil: 5h58
Coucher du soleil: 17h54
Demain: neige

«La tempête du siècle»

Le bilan gonfle encore: 159 morts

Presse Canadienne

Cent-cinquante-neuf morts ont été attribués à la tempête qui s'est abattue, au cours du week-end, dans l'est des États-Unis et du Canada. Cinq d'entre elles se sont produites au Canada (quatre au Québec et une en Ontario). C'est sans compter les 33 membres d'équipage d'un cargo qui a sombré au large des Maritimes (texte en page C7).

Des milliers de personnes, qui voulaient se rendre dans le sud des États-Unis pendant la relâche scolaire de mars, ont dû annuler leur voyage à cause des routes fermées et des vols aériens supprimés.

Les aéroports étaient ouverts, hier, mais on signalait de nombreux retards. Quant aux routes, elles laissaient à nouveau circuler les véhicules.

Sur l'Interstate 65, la principale route nord-sud par l'Alabama, une voie dans chaque direction était ouverte. Les 1500 kilomètres du New York State Thruway ont été rouverts, de même que le Pennsylvania Turnpike.

Plus de 1500 voyageurs ont été immobilisés sur l'Interstate 77, dans le sud-ouest de la Virginie, mais environ la moitié ont pu poursuivre leur route hier après l'ouverture des voies en direction nord.

La Garde nationale de la Virginie a fait parvenir des aliments et des médicaments par avion à 600 personnes réfugiées dans une école. Quelque 900 autres se trouvaient dans des églises, dans le comté de Bland.

Dans le Tennessee, on a logé 4000 personnes dans 95 endroits différents.

Zones sinistrées

Les gouverneurs du Tennessee et de la Caroline du Nord ont demandé au président Bill Clinton de déclarer leurs régions comme étant des zones sinistrées.

Dès samedi, le président Clinton a ainsi déclaré zones sinistrées 21 comtés de la Floride, ouvrant la porte de cette façon à des subventions fédérales et à des prêts.

Dans les montagnes Great Smoky de la Caroline du Nord et du Tennessee, une centaine d'étudiants du Michigan ont été surpris par la tempête au moment où ils participaient à un cours de survie.

Une vingtaine d'entre eux ont été retrouvés en Caroline du Nord, hier matin, et 29 autres au Tennessee.

En Floride, la tempête a engendré une cinquantaine de tornades, qui ont tué 31 personnes, dont une femme qui avait perdu sa maison à cause de l'ouragan Andrew, en août dernier.



L'équipe de déneigement poursuit son travail à Sherbrooke, en souhaitant qu'il n'y ait pas de tempête l'automne prochain...

Téléphoto par Claude Poulin

Il reste un maigre 100 000 \$

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le budget de l'année 1993 pour le déneigement à la Ville de Sherbrooke est pratiquement épuisé et les dirigeants municipaux souhaitent qu'il n'y ait pas de tempête de neige l'automne prochain

«sinon il faudra affecter des budgets spéciaux», prévient le vice-président du comité exécutif, Bernard Tanguay.

En raison de la dernière tempête, qui a laissé 35 centimètres de neige sur la région, Sherbrooke devra déboursier 250 000 \$ sur un budget annuel de 2,5 millions \$.

Les nombreuses précipitations

au cours du mois de février ont également porté un dur coup au budget.

«Il nous reste actuellement environ 100 000 \$», confesse M. Tanguay.

«On a assez d'argent pour finir l'hiver, mais il ne faudrait pas qu'il neige à l'automne», croit-il.

Les tours de transmission poussent comme des champignons à Sherbrooke!

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Elles poussent un peu partout dans les villes, sont sans doute fort utiles, mais ne sont guère esthétiques, et certains soupçonnent leur champ électromagnétique de causer des problèmes de santé en milieu urbain.

Les tours de transmission pour la radiotéléphonie (radio-mobile, télé-avertisseurs et téléphonie cellulaire) prolifèrent depuis quelques années dans les villes d'Amérique du Nord, et Sherbrooke ne fait pas exception à la règle.

Au cours des derniers mois, deux nouvelles tours de la compagnie Cantel ont fait leur apparition dans le ciel sherbrookoise: une sur la rue Panneton, à proximité d'un secteur résidentiel du quartier Ouest, et l'autre tout près de la gare du Canadien Pacifique, à deux pas de la rue Rand.

On retrouve plusieurs autres installations du genre, entre autres sur le toit du Centre des congrès, rue King Ouest, sur le mont Bellevue, de même que près de la 20e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke.

Elles sont utilisées autant par des entreprises privées, comme Bell Mobilité et Cantel, que par les services publics (police, pompiers, etc.).

La Ville de Sherbrooke n'a pas le pouvoir d'interdire ou de limiter la présence de ces tours, tout au plus peut-elle les restreindre à certains secteurs avec son règlement d'urbanisme, indique Lise Dubord, chef de la division urbanisme.

«Qu'on le permette ou pas, c'est le ministère (fédéral) des Communications qui gère ça. Tout ce qu'on peut faire, c'est de les encadrer», dit-elle.

«C'est régi par une loi fédérale, donc la Ville le permet. Si on ne s'entend pas, on ne peut pas les prohiber, ni obliger le choix d'un site», ajoute Mme Dubord.

En vertu du règlement de zonage de la Ville, les tours de transmission pour téléphone cellulaire doivent se retrouver dans les zones industrielles ou publiques.

Les entreprises de télécommu-

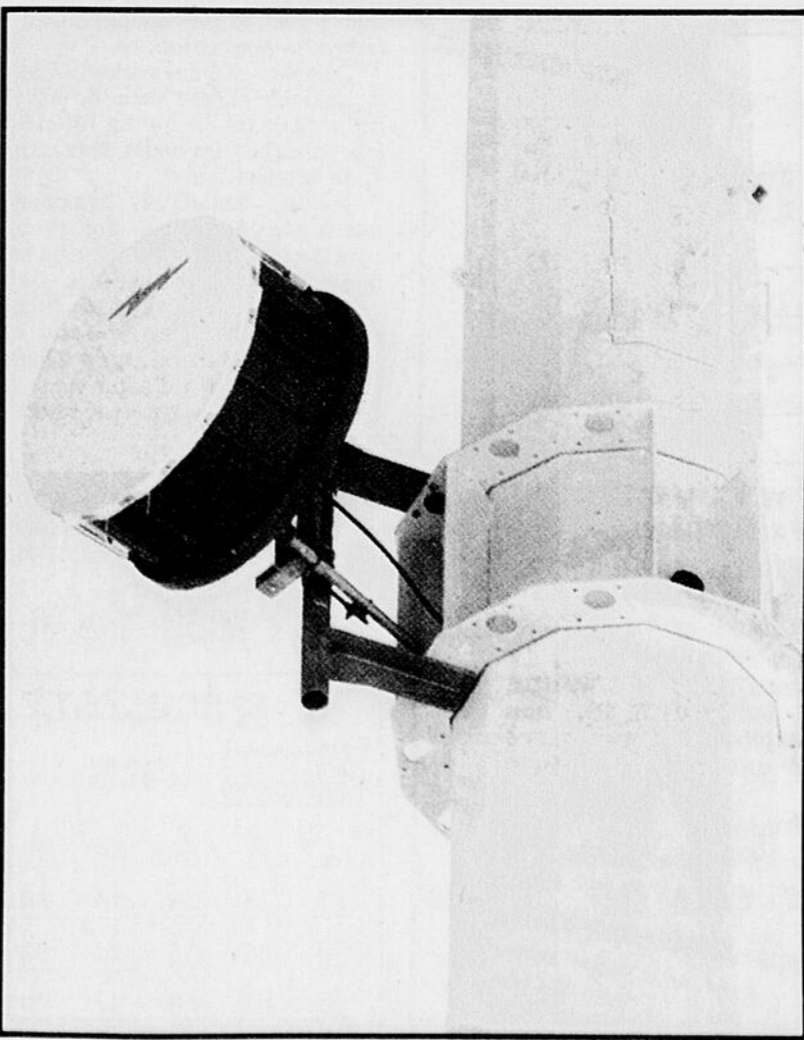
Des études font le lien entre champs électromagnétiques et cancer (page A2)

nication doivent se conformer au zonage municipal et être munies d'un permis du ministère des Communications pour installer une tour.

«Et si c'est conforme au zonage, on émet le permis», mentionne Lise Dubord.

«Tout ce qui s'appelle antenne de télécommunication, on n'a pas de pouvoir sur ça. En raison de ça, on essaye de protéger les secteurs résidentiels», explique le chef de la division urbanisme.

(Voir TOURS en A2)



Tout comme Bell mobilité, la compagnie Cantel possède des antennes de transmission pour le téléphone cellulaire à Sherbrooke. Sur la photo, une antenne tubulaire installée au début de l'année près de la gare du Canadien pacifique, rue Rand.

La bonne nouvelle

Médicament contre les maladies du coeur

Un médicament utilisé pour abaisser le taux de cholestérol sanguin, la Lovastatine, permettrait également de ralentir la progression de l'athérosclérose.

C'est ce que viennent de constater une équipe de chercheurs canadiens de l'Institut de cardiologie de Montréal, celui d'Ottawa et l'Hôpital de Toronto, à la suite d'une étude réalisée sur une période de deux ans.

«En maîtrisant l'athérosclérose, nous croyons qu'il est possible de réduire l'incidence des accidents cardiaques ou d'en retarder l'avènement», expliquait le Dr Waters aux journalistes.

L'athérosclérose est le rétrécissement des artères causé par l'accumulation de cholestérol sur les parois de ces artères. L'athérosclérose peut provoquer des crises d'angine et des infarctus.

Les résultats de la recherche sont présentés par les médecins canadiens à Anaheim, en Californie.

EMPLOIS DU JOUR

Gérant service-chef/caissier (H/F)

Code prof: 5130 # 2763251
Lieu: Sherbrooke
Exigences: expérience de caissier(ère), capacité de diriger du personnel, leadership, bonne connaissance en comptabilité
Salaire: selon expérience
Fonctions: diriger environ 30 personnes, gestion de l'avant-magasin, faire cédulas de travail, balancement des caissier/es, conciliations hebdomadaires.

Technicien en fertilisation de pelouse (H/F)

Code prof: 7195 # 2762582
Lieu: région de Sherbrooke
Exigences: personne mature avec expérience de travaux
Salaire: 8\$/h + pourboires
Fonctions: aller chez les clients pour faire fertilisation de leur pelouse.

Préposé à l'étiquetage de prix (H/F)

Code prof: 4159 # 2763431
Lieu: Rock Forest
Exigences: personne débrouillarde, disponible à travailler à temps partiel ou sur appel
Salaire: 6.50\$/heure
Fonctions: travail avant l'ouverture du magasin, placer marchandise sur comptoirs, marquer prix de vente des marchandises sur étiquettes et mettre sur articles.

Serveur(euse) de bar

Code prof: 6125 # 2763408
Lieu: Sherbrooke
Exigences: expérience dans un bar, présentation soignée
Salaire: 5\$/heure pour pourboires

Fonctions: servir les boissons aux clients dans un bar.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Un organisme québécois relie les champs électromagnétiques au cancer

Le Mouvement contre la pollution électromagnétique réclame des mesures

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Mouvement contre la pollution électromagnétique (MPÉ), un organisme québécois en faveur d'une législation plus sévère pour les tours de transmission, établit un lien entre le cancer et les champs électromagnétiques, en se basant sur des études américaines, russes et suédoises, notamment.

«On parle de tumeurs au cerveau, de leucémie et de mélanomes. Les enquêtes épidémiologiques soulignent surtout ces trois-là. Les enquêtes en laboratoire montrent des effets pas seulement sur la cellule, mais sur différents systèmes (immunitaires, digestifs, nerveux, etc.)», indique Monique Deslauriers, présidente du MPÉ.

Dans cette perspective, les radiations émises par les antennes de transmission pour téléphones cellulaires préoccupent au plus haut point cet organisme, qui regroupe près de 400 membres au Québec.

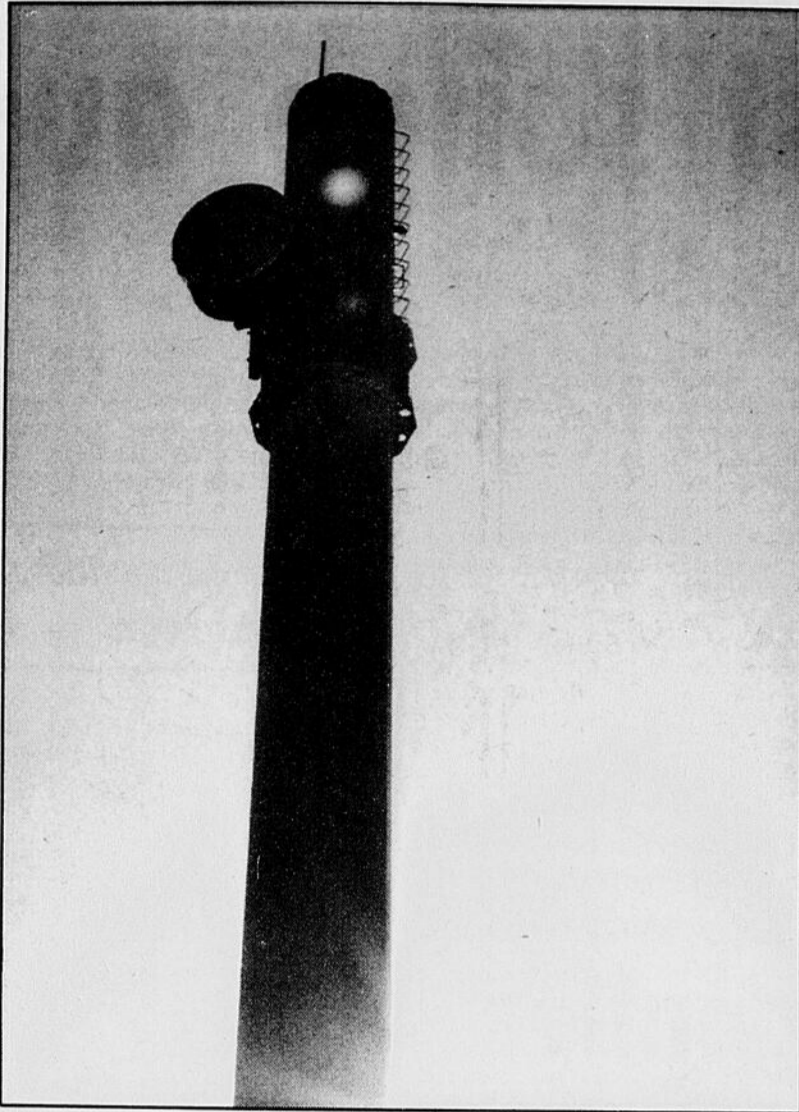
Dans un mémoire présenté en juin 1992 au ministère des Communications du Canada, le MPÉ constate que le développement rapide de la radiotéléphonie s'est fait sans contrainte légale et a pu pénétrer des secteurs urbains «normalement interdits aux activités commerciales dangereuses».

Le Mouvement juge d'autre part que le code de sécurité «6», de Santé et Bien-être social Canada, ne protège pas les citoyens ordinaires.

Le document, intitulé «Limites d'exposition à des champs radiofréquences de la gamme 10 KHz-300 GHz», fait partie d'une série de guides du ministère publiés à l'intention des travailleurs.

Ils indiquent les règles à suivre pour l'utilisation sans risque des dispositifs émettant des rayonnements.

Effets néfastes
«Les doses de radiation en milieu de travail sont très surveillées. Toute vigilance s'arrête cependant lorsqu'ils s'agit de dispositifs installés dans des quartiers résidentiels», lit-on dans le mémoire du MPÉ.



Le MPÉ craint que l'impact sur la santé des champs électromagnétiques.

«Des recherches scientifiques indiquent cependant des effets néfastes pour la santé à des niveaux d'exposition encore inférieurs à ceux du code fédéral canadien», indique le document.

Selon la présidente du Mouvement, «il (le guide) est inapte à protéger les gens parce qu'il n'a pas de normes (sur les radiations) sont trop élevées et, ensuite, lorsqu'on installe un dispositif à micro-ondes comme une antenne, on doit avoir des mesures de sécurité donc mesurer les champs électromagnétiques, le niveau de radiation et cela doit se faire de façon très régulière, en différents endroits».

Dans son mémoire, le MPÉ, signale que «en de rares occasions, le Bureau de radioprotection mesure la densité de puissance des champs électriques et magnétiques près des tours de télécommunication TV, radio. Il n'exerce aucune surveillance des dispositifs situés en milieu résidentiel. Aucune loi ne vise en effet à la protection des personnes lorsqu'elles se trouvent à la maison».

... mais le fédéral juge inoffensives les ondes transmises par les sites cellulaires

Sherbrooke (DD)

Le Bureau de radioprotection de Santé et Bien-être social Canada, tout comme Bell mobilité et Cantel, considère inoffensives les ondes transmises par les sites cellulaires et affirme que le code de sécurité «6» protège adéquatement les citoyens.

«En ce moment, il n'y a pas de preuve que ces champs (de radiofréquences) peuvent causer des méfaits sur la santé», affirme le chercheur Art Thansandote, du Bureau de radioprotection, à Ottawa, au sujet des radiofréquences et micro-ondes.

«Le niveau de puissance qui peut causer des effets sur la santé humaine est plus élevé que les spécifications du code «6», ajoute-t-il, lorsqu'on lui signale que le Mouvement contre la pollution électromagnétique (MPÉ) estime que ce code ne protège pas adéquatement la population.

La fréquence des ondes utilisées en radiotéléphonie varie de 824 à 850 mégahertz, ce qui est inférieur à la puissance des ondes de la radio et de la télévision.

«Nous considérons également que le téléphone cellulaire est sécuritaire pour son utilisateur», mentionne M. Thansandote.

Un citoyen de la Floride poursuit actuellement un fabricant de téléphones cellulaires, qu'il accuse d'être responsable d'avoir causé le cancer du cerveau qui a tué sa femme.

Effets inconnus à long terme

Au ministère de l'Environnement du Québec, le Dr Jean-Marc Légaré, spécialiste en radioprotection, signale que les effets à long terme des radiofréquences et micro-ondes ne sont pas connus.

«Ils ont raison de s'inquiéter», dit-il au sujet du MPÉ.

«Parce que ça continue à se multiplier, ça ne me surprendrait pas que d'ici quelques années on atteigne les limites», dit-il au sujet de la prolifération des services et appareils de communication.

Le Dr Légaré souligne de plus que le code de sécurité «6» est en fait un guide et n'a donc pas de valeur légale.

«Il ne contient pas de normes qui ont force de loi», conclut-il.

Patte blanche

La directrice des communications corporatives Chez Bell mobilité, Marie Caron, montre patte blanche dans ce dossier.

«Le code de sécurité nous dicte des limites au niveau des puissances et on est toujours en deçà. Quand on fait de la recherche de sites, on privilégie des sites industriels et commerciaux, ou des toits d'édifices», explique-t-elle.

«Toutes les tours de communication doivent suivre ce code, que ce soit en milieu résidentiel ou industriel. C'est d'ailleurs un des codes les plus sévères au monde. Et quand on parle de téléphone cellulaire, ce sont des tours peu puissantes», soutient Marie Caron.

Et lorsqu'on lui fait remarquer que le MPÉ affirme que l'énergie des ondes peut s'additionner, ou encore que certains matériaux conducteurs peuvent intensifier les champs électromagnétiques, Mme Caron répond que «l'apport du cellulaire à ça est minime».

«A Rosemont (où un groupe de citoyens s'est plaint en 1990 de maux physiques à la suite de l'installation d'une tour de Bell mobili-

«Dans un endroit (maison, commerce, etc.), il y a des objets conducteurs (tuyaux, fils de fer, notamment) qui font varier le niveau de radiation. Les radiations s'intensifient au contact de certains métaux et ont des réactions physiques variables dans l'environnement. Il faut donc les surveiller continuellement», pense Mme Deslauriers.

Manque de volonté

De l'avis du MPÉ, la faiblesse des radiofréquences et des micro-ondes utilisées en radiotéléphonie ne justifie pas l'absence de mesures de sécurité.

«C'est oublier que l'énergie des ondes s'additionne sur une antenne à plusieurs émetteurs (...)

«C'est oublier également qu'autour d'une antenne interagissent une multitude de champs parasites (...). S'il est vrai que l'onde issue de l'antenne cellulaire possède une intensité réduite au moment précis de sa sortie, ce niveau pourrait être appelé à varier pour des raisons de physique que seuls peuvent capter des appareils de mesure assez sophistiqués», lit-on dans le mémoire du MPÉ.

«Et plus vous êtes proche de la source, plus les radiations risquent d'être élevées. Même à 100 ou 200 mètres (d'une antenne), oui, certainement, il y a encore des effets», soutient Mme Deslauriers.

Celle-ci déplore le peu de préoccupation de Santé et Bien-être social Canada pour évaluer la puissance et les effets des radiations dans le secteur résidentiel.

«Il n'y a pas de volonté politique de le faire. C'est peut-être une responsabilité qui va échoir aux municipalités, mais à l'heure actuelle c'est Santé et Bien-être social Canada qui a les appareils (pour mesurer)», dit-elle.

La présidente du MPÉ signale en outre que le ministère de l'Environnement du Québec n'a à son emploi qu'un seul spécialiste en ce domaine.

«Il n'y a pas de norme pour la construction des antennes et pas de mesure d'urgence en cas de disfonction», mentionne-t-elle.

lité dans une... cour d'école), c'était 200 fois moins fort que le code de sécurité le permet».

Et selon elle, les mesures effectuées par le Groupe SNC (experts en génie-conseil) ont permis de constater en outre que l'intensité moyenne du champ électromagnétique total mesuré à cet endroit était de 72 fois inférieure aux limites du code.

«On a fait l'étude et démontré que le site cellulaire était en deçà des normes. On a jamais plus entendu parler de ces gens là», dit Mme Caron.

Le MPÉ dit quant à lui douter de l'impartialité de cette étude, réalisée à son avis par une firme vendue à ce type de technologie.

Même son de cloche chez Cantel que chez Bell mobilité.

«D'un côté, on utilise un dixième de la force du champ magnétique qui est permis selon les normes canadiennes et, à date, aucune étude ne prouve qu'il y a plus de champs électromagnétiques qu'avec la télévision ou le séchoir à cheveux», dit la responsable des communications de cette entreprise, Monique Bois.

Pour ce qui est de la présence d'antennes de transmission dans des secteurs résidentiels ou commerciaux, la porte-parole de CANTEL considère qu'il n'y a aucun risque.

«On a pas de plainte et rien ne prouve que c'est dangereux. On essaye d'être prudent. On sait que l'importance de l'environnement étant ce qu'elle est, on essaie d'avoir des emplacements les plus adéquats possible», précise Mme Bois.

CANTEL, souligne-t-elle, n'a pas l'intention d'installer de nouvelles antennes à Sherbrooke, où elle en possède déjà deux.

«Avec ces deux tours là, la couverture est amplement suffisante pour le téléphone cellulaire», croit-elle.

voient apparaître d'autres installations du genre dans leur ville.

«On prend pour acquis qu'on n'a pas le choix, donc il va y en avoir. On protège les zones résidentielles, même si ce n'est pas toujours esthétique», dit-elle.

Fait à signaler, toutefois, la Ville n'a pas reçu de plaintes ou de demandes d'information relative à la présence de ces antennes de télécommunication.

METEO

Montréal (PC)

Prévisions émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 16 h 30 hier.

Une dépression provenant de l'ouest sera à nos portes ce matin. Elle est précédée de forts vents du sud et elle donnera un peu de neige sur la plupart des régions.

Les températures monteront et elles atteindront le point de congélation dans le sud. La neige débutera dans l'ouest cette nuit et elle atteindra la Côte-Nord, demain. A l'arrière, les vents deviendront de l'ouest et les températures reviendront à des valeurs inférieures aux moyennes.

Estrie et Beauce: faible neige intermittente débutant le matin. Max. près de zéro. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits en après-midi. Demain: Averses de neige. Min. près de moins 2. Max. près de zéro.

Montréal et Drummondville: faible neige intermittente s'intensifiant tard en après-midi. Accumulation de 5 à 10 cm. Max. près de zéro à moins 2. Vents du sud à sud-ouest de 30 à 60 km/h et causant de la poudrière. Des ratées jusqu'à 80 km/h près du Richelieu. Demain: nuageux avec averses de neige. Min. près de moins 2 puis température stable ou à la baisse.

Pontiac et Gatineau-et-Lièvre: neige. Accumulation près de 10 cm. Max. près de zéro. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h et poudrière. Demain: nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 3.

Laurentides: faible neige s'intensifiant en après-midi. Accumulation de 5 à 10 cm. Max. près de moins 2. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 3 puis température à la baisse.

Ottawa, Hull et Cornwall: faible neige s'intensifiant en après-midi. Accumulation de 5 à 10 cm. Max. près de zéro à moins 2. Vents du sud-ouest de 30 à 60 km/h causant de la poudrière. Demain: nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 3 puis température stable.

Trois-Rivières et Québec: faible neige débutant le matin. Accumulation pouvant atteindre 5 cm. Max. près de moins 2. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits en après-midi. Demain: averses de neige. Min. près de moins 3 puis température stable.

Vers le sud

Acapulco	22 32	Barbade	27 30
Bermudes	17 21	Brownsville	17 18
Daytona Beach	1 11	Guadalajara	7 28
Guadeloupe	21 30	Honolulu	17 24
Kingston	24 28	Las Vegas	11 21
Los Angeles	14 17	Mazatlan	17 27
Merida	12 25	Mexico City	11 26
Miami Beach	7 15	Myrtle Beach	-3 6
Nassau	15 21	Orlando	3 11
Palm Springs	14 28	Reno	6 16
San Juan	24 33	Tampa	2 11
Trinidad	27 32	W. Palm Beach	5 14

INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Messier en liberté:	D-10
Petites annonces:	C-4
Sports:	D-1
Vie dans les Cantons:	D-11
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Billaudo
Chef éditorialiste-adjoint

Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavalée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur

Véronique Tremblay
Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur

Gaston Grenier
Adjoint
Frédéric Viers
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur

André Cuesteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau

Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Dayon
Gérant

ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
- Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot

Taxe de vente du Québec: \$3,43
Coût à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No. 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$ 5,67, TVQ \$ 6,93 = \$ 93,60
3 mois \$42,00, TPS \$ 2,94, TVQ \$ 3,60 = \$ 48,54
1 mois \$22,00, TPS \$ 1,54, TVQ \$ 1,88 = \$ 25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois \$105,00, TPS \$ 7,35, TVQ \$ 8,99 = \$121,34
3 mois \$52,50, TPS \$ 3,67, TVQ \$ 4,49 = \$ 60,66
1 mois \$27,50, TPS \$ 1,81, TVQ \$ 2,20 = \$ 31,51

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Gagnez
1 bon d'achat de **100\$** par jour
(50\$ pour les non-abonnés)
Chez l'un des 3 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondez à la question suivante:
20 + 16 - 12 x 2 + 8 =
LaTribune

CONCOURS
«Magasinez à nos FRAIS»
Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____
 Abonné
 Non-abonné
Nom du marchand choisi: _____

CONCOURS
«Magasinez à nos FRAIS»
C.P. 2450
Sherbrooke, Québec
J1J 4H4

Petites annonces
Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 à 19 h 30

VENDREDI, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

*Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)

Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

LA QUOTIDIENNE

495
7039

RÉSULTATS

Tirage du 93-03-15

2	3	7	9	12
15	25	28	33	34
38	44	45	47	50
53	58	60	67	70

Prochain tirage: 93-03-16

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TOURS: suite de UNE

L'article 62 du règlement de zonage stipule entre autres qu'un site cellulaire doit être éloigné d'une zone résidentielle d'une distance équivalente à au moins quatre fois sa hauteur, ou être placé sur le toit du bâtiment principal.

Ainsi, une tour de 30 mètres de hauteur doit être installée à au moins 120 mètres de la résidence la plus proche.

Selon Lise Dubord, il est fort probable que les Sherbrookoises

L'Hôtel-Dieu entend démolir la Maison blanche

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke a l'intention de procéder à la démolition de la Maison blanche, cet édifice centenaire de la rue Bowen, inoccupé depuis janvier 1992.

L'hôpital a fait parvenir une lettre à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie dans laquelle elle demande l'autorisation de démolir la maison de bois de style Queen Anne, qui a jadis abrité le premier Hôtel-Dieu.

Cette requête doit d'ailleurs être étudiée dès aujourd'hui par le conseil d'administration de l'organisme, a appris La Tribune.

Le directeur général du centre hospitalier, Albert Painchaud, n'a pas retourné l'appel logé hier à son bureau pour préciser la position de l'institution.

Le Fonds du patrimoine estrien demande depuis la fin de 1991 la sauvegarde de cet immeuble qui a

selon lui une valeur historique et patrimoniale.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Sherbrooke a reçu une copie de la lettre de l'hôpital, mais son président, Serge Paquin, refuse pour le moment de commenter le dossier.

«Tant qu'on n'est pas saisi d'une demande, on n'a pas de position», dit-il.

«Ils doivent obtenir l'accord du ministère de la Santé et des Services sociaux avant de nous formuler une demande officielle», ajoute-t-il.

La Maison blanche, qui abritait une garderie jusqu'en janvier 1992, a fait l'objet de différents projets de réutilisation (entre autres une résidence pour aînés, une clinique médicale et un local pour l'organisme Intervention régionale information SIDA), mais aucun de ceux-ci ne se réalisera, vraisemblablement.

«Ce qui manque c'est un projet d'utilisation de l'immeuble qui soit réaliste et qui réponde à un besoin», pense Serge Paquin.

Le coordonnateur de projets au



Fonds du patrimoine estrien, Jean-Michel Longpré, déplore évidemment la tournure des événements, soulignant que si la maison avait fait partie d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) «il y aurait eu une forme de protection».

De plus, souligne-t-il, «la maison n'est pas dans le PIIA, donc le CCU n'a pas à intervenir, le propriétaire peut demander directement au comité de démolition».

Le président du CCU siège toutefois sur le comité de démolition.

Le Fonds du patrimoine estrien souhaiterait que l'Hôtel-Dieu conserve la Maison blanche encore deux ans, même sans chauffage. «Le temps qu'un promoteur se présente».

De l'avis de M. Longpré, la Maison blanche pourrait quand même se conserver.

«On a consulté des architectes, ça n'affecterait pas la structure de bois», soutient-il.

Téléphoto par Claude Poulin
L'édifice centenaire de la rue Bowen est inoccupé depuis janvier 1992.

Des citoyens terrorisés signent une pétition contre un pitbull

Sherbrooke (DD)

La rue Princesse, dans le quartier ouest de Sherbrooke, est en émoi: un chien pitbull y sème la terreur aux dires de certains citoyens du secteur qui ont remis une pétition de 82 noms au conseiller municipal Laurier Cusseau afin de presser la Ville d'agir.

La pétition a été déposée hier soir au conseil municipal.

L'instigatrice de la pétition, Ginette Ducharme, affirme même que son petit chien pékinois, Museau, a été tué le 10 février dernier par ce chien, dont le propriétaire habite lui aussi sur la rue Princesse.

«Mon chien s'est sauvé de la maison ce matin là et le pitbull l'a

étranglé sur le trottoir», s'insurge Mme Ducharme.

Le jour de l'incident, affirme-t-elle, la Société protectrice des animaux (SPA) est venue chercher le chien pitbull «et ils lui ont remis le soir même».

Et la veille, dit-elle, le chien s'en était pris à son fils de 14 ans, Patrick, alors qu'il faisait une marche avec Museau.

Elle reproche au propriétaire de ne pas toujours tenir son chien en laisse et de ne pas se préoccuper de ses voisins.

La police, signale Mme Ducharme, «est venue deux ou trois fois pour ça».

Malgré deux tentatives, il a été impossible de rejoindre le propriétaire du pitbull hier soir.

«On demande qu'il soit euthana-

sié ou que le propriétaire s'en débasse», mentionne Mme Ducharme au sujet du pitbull.

«Chaque fois que mon gars sortait promener notre chien, le pitbull sortait. La SPA a dit que ce n'est pas un chien plus dangereux qu'un autre, attendez-vous qu'il morde un enfant?», demande la citoyenne.

«Dans le haut de la rue, ils ont tout vu ce qui s'est passé. La SPA nous a dit de faire une plainte par écrit, ils devaient venir la chercher, mais je n'ai pas eu de nouvelles!», s'exclame-t-elle.

Mme Ducharme dit que plusieurs citoyens ont peur de se promener sur la rue à cause de la présence de ce chien.

«Je ne sors quasiment plus, j'ai bien trop peur de passer là, de toute façon il faut qu'il disparaisse du quartier», ajoute-t-elle.

Les profs manifestent ce matin au Cégep de Sherbrooke

Gilles FISETTE Sherbrooke

Ce matin, entre 7h30 et 8h15, le Cégep de Sherbrooke et, surtout, le Pavillon V, l'édifice où loge la direction du collège, seront le site d'une manifestation des enseignants.

Des membres du Syndicat du personnel enseignant manifesteront ainsi leur désaccord avec le projet de réforme nourri présentement par la ministre Lucienne Robillard.

De semblables manifestations se tiennent devant tous les cégeps où on retrouve des syndicats reliés à la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ).

À Sherbrooke, explique la présidente, Hélène Dion, la direction du collège a accepté de tenir une rencontre avec le comité exécutif du syndicat. Toutefois, elle a refusé de tenir une journée d'études conjointe sur le projet de réforme.

«Il serait important d'être des alliés devant cette réforme qui nous concerne tous. Mais la direction a refusé. Nous manifesterons donc devant le Pavillon V dans l'espoir de voir la direction du cégep modifier son attitude.»

Des étudiants devraient grossir les rangs des manifestants, ce matin. Toutefois, ce n'est que ce matin, à compter de 10h30, que les leaders étudiants chercheront à obtenir des mandats précis des étudiants sur cette question de la réforme de l'enseignement au collégial.

En classe à Drummond

Du côté de Drummondville, les quelque 1800 cégepiens seront en classe aujourd'hui, mais pourraient bien déclencher une journée d'études la semaine prochaine.

C'est ce que fait savoir Véronique Cournoyer, directrice de l'information à l'Association étudiante, en précisant que cet organisme a

reçu le mandat de débrayer, mais ne prévoit pas l'exercer aujourd'hui, comme cela se fait dans de nombreux autres Cégeps du Québec.

A cause de la semaine de relâche, l'Association n'a pas pu fixer une date pour le débrayage. La rencontre, portant sur ce point, est annoncée pour demain à 15h30 au Café Clovis du Cégep, et les étudiants seront avisés de la date du débrayage, combiné à une journée de grève et d'études sur les sujets d'opposition des étudiants.

À l'Association étudiante de Drummondville, on souhaite garder les cours de philosophie, en autant qu'ils soient remaniés, conserver aussi les cours d'éducation physique tels qu'ils sont présentement et on s'oppose à l'application d'un ticket modérateur aux étudiants après cinq échecs.

Intégration: les enseignants en conflit avec le calendrier de la CSCS

Michel RONDEAU Sherbrooke

Pendant que les enseignants sont invités à ne pas participer aux discussions sur l'intégration avec la CSCS, les commissaires s'attendent à ce que l'échéancier prévu pour intégrer tous les élèves en difficulté en classe régulière à compter de septembre 1994 soit respecté.

Cette intégration, prévue initialement pour septembre prochain, avait été, en décembre dernier, reportée à septembre 1994, au grand soulagement des parents et des enseignants qui demandaient du

temps pour examiner toutes les avenues et trouver les meilleurs modèles possibles d'intégration.

Le directeur général de la CSCS, M. Gilles Taillon, a présenté hier soir aux commissaires un calendrier qui prévoit de consulter enseignants et parents d'ici novembre prochain, en commençant par les conseils consultatifs des écoles dès maintenant. La CSCS prévoit en effet présenter ses projets d'intégration à ces conseils d'ici juin. Elle pourrait ensuite poursuivre à compter de mai ou juin ses travaux d'élaboration de scénarios d'intégration au sein des comités qu'elle a formés avec les parents et les ensei-

gnants. En novembre, un comité d'étude des commissaires permettrait d'arrêter une proposition de scénarios d'intégration à soumettre à une dernière consultation. Cette consultation aurait lieu entre novembre 1993 et fin janvier 1994 et elle serait suivie d'une décision du conseil des commissaires en janvier, de manière à permettre le déroulement normal de l'organisation scolaire de 1994-1995 à compter de février 1994.

Si le conseil des commissaires est tout à fait d'accord avec ce calendrier, il semble en aller autrement de la zone sherbrookoise du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Des panneaux publicitaires apparaîtront sur les abribus

Sherbrooke (DD)

Les Sherbrookoises verront apparaître d'ici mai ou juin de nouveaux abribus, dotés de panneaux publicitaires lumineux, et financés par la compagnie Média-

com. En vertu d'une entente avec la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), Médiacom va installer à ses frais 15 abribus à Sherbrooke, ce qui représente un investissement de 125 000 \$.

«Médiacom devient responsable de l'achat, de l'installation et de l'entretien», explique le président de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS), Jean Perrault.

L'entreprise percevra évidemment les revenus publicitaires de ses abribus, mais cédera ceux-ci à la CMTS d'ici trois à cinq ans.

«On va alors en devenir propriétaire et recevoir des revenus publicitaires», dit Jean Perrault.

Ces revenus atteindront 40 000 \$ par année.

Le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal ont donné le feu vert à ce projet.

L'expérience sera pour l'instant limitée à Sherbrooke.

«On ne sait pas si le zonage le permet dans les autres municipalités desservies par la CMTS (Ascot, Fleurimont, Lennoxville et Rock Forest)», indique M. Perrault.

Un seul panneau publicitaire lumineux par abribus sera installé, assure-t-il.

«Ca va permettre d'éclairer les

abribus et on pourra possiblement installer des bancs», précise-t-il.

De tels abribus sont déjà en place à Montréal et Québec.

Médiacom pourra choisir elle-même les emplacements où elle installera ses abribus, de sorte que la CMTS pourrait devoir déplacer une partie de siens.

«Ca va nous aider à placer des abribus à des endroits où les gens en demandent et où c'était moins prioritaire», dit à ce propos M. Perrault.

L'entente avec Médiacom survient au bon moment, puisque le gouvernement du Québec a réduit sa participation pour fournir des abribus à la CMTS.

«Annuellement, on en recevait 10 subventionnés à 75 pour cent. Le gouvernement nous en a coupé 5», signale le président de la CMTS.



La compagnie Médiacom ajoutera à ses frais 15 nouveaux abribus à Sherbrooke.

Téléphoto par Claude Poulin

Les compressions du centre de détention dévoilées en avril

Gilles FISETTE Sherbrooke

Il faudra vraisemblablement attendre jusqu'au début du mois d'avril avant de connaître la manière exacte dont s'exerceront les compressions budgétaires aux Services correctionnels.

Lorsque le sujet avait été abordé en février, la direction des communications des Services correctionnels avait estimé qu'une décision pourrait être arrêtée à la mi-mars.

Interrogé à ce sujet, hier matin, le responsable des communica-

tions, Christian Therrien, a déclaré que le dossier n'a pas encore été remis au ministre Claude Ryan.

«Les décisions n'ont pas encore été déposées au bureau du ministre. Mais elles devraient l'être au cours des prochains jours», a-t-il indiqué.

Il a souligné que le ministre Ryan doit voir à plusieurs dossiers à la fois. Quant à savoir quand le ministre pourra rendre une décision, il faudrait d'abord savoir combien de dossiers sont présentement entre ses mains.

Toutefois, a ajouté M. Therrien, on peut croire que le ministre

pourra s'y pencher au début du mois d'avril.

On se souviendra qu'à la fin de février, le Syndicat des agents des services correctionnels a rendu public le projet de compressions budgétaires nourris par le ministère. On y parlait de réduction du nombre des agents et des cadres d'ici 1998. On y mentionnait également la volonté de mettre la clé dans certains centres de détention. Les centres de Cowansville, Sept-Îles et Joliette sont menacés. Enfin, on y parlait de la privatisation de certains services dont le transport des détenus.

La Ville prévoit dépenser 8000 \$ pour se débarrasser de son amas de pneus

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke prévoit déboursier jusqu'à 8000 \$ pour se débarrasser d'un amas de près de 4000 pneus abandonnés l'automne dernier par des inconnus sur un terrain lui appartenant, chemin Galipeau, à Ascot Corner.

«On va faire appel à des étudiants vers la fin de mai ou le début de juin pour rouler les pneus vers le bas du terrain et une entreprise va les récupérer», explique le chef de la section salubrité, Raynald Roy.

À la suite de la découverte de

ces pneus usés, au début de janvier, le ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) avait entamé une enquête qui n'a finalement rien donné.

«On a envoyé quelqu'un pour voir s'il y avait moyen de retracer le fautif...ça n'a pas été fructueux», indique à ce sujet Hélène Beauchesne, agent d'information au bureau régional du MENVQ.

La Sûreté du Québec (SQ) avait elle aussi institué une enquête dans cette affaire, mais celle-ci n'a débouché sur rien de concret, mentionne le responsable des communications au détachement régional de l'Estrie, Tom McConnell.

«On n'a rien trouvé, on a fermé le dossier, il n'y a pas de suspect et pas d'accusation», déclare M. McConnell, ajoutant qu'aucun indice qui aurait pu permettre de retracer le ou les auteurs du délit n'a été trouvé sur le terrain.

Devant cette situation, la Ville de Sherbrooke n'a d'autre solution que de nettoyer les lieux, à ses propres frais, environ 8000 \$.

«C'est difficile à dire, on ne voit pas l'étendue, ni la profondeur (de l'amas de pneus), mais d'après moi ça va être pas mal autour de ça», dit Raynald Roy au sujet des coûts de l'opération de nettoyage.

Woolco
CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO
 Le solde débute aujourd'hui, le lundi 15 mars 1993 et prend fin le samedi 20 mars 1993. (Le dimanche 21 mars, s'il y a lieu.)

Nettoyage du CIRCUIT D'INJECTION DE CARBURANT

Faites nettoyer maintenant pour :
 • Améliorer le rendement du moteur.
 • Économiser l'essence.
 • Faciliter et accélérer les démarrages.

Pour la plupart des voitures (supplément pour camionnette) à partir de:
45⁹⁷ chac.

Produit nettoyant inclus.

Offre de VIDANGE ET DE REMPLISSAGE

N'attendez pas le printemps! Laissez nos techniciens vérifier votre système de refroidissement et effectuer une vidange à circulation inverse. Nous utilisons l'antigel Prestone. Liquide réfrigérant et pièces en sus.

Pour la plupart des voitures, à partir de:
19⁹⁷ chac.

Plus... Vérification en 25 points

CAFÉ DE COURTOISIE

L'opération «Abeilles» se solde par 51 enquêtes sur des élèves

Gilles DALLAIRE Magog

L'opération Abeilles lancée par le service de la Sécurité publique de Magog à l'école secondaire La Ruche le 23 décembre dernier a atteint les objectifs visés: réduire d'une façon substantielle la consommation des drogues et éloigner les pourvoyeurs.

Tel est l'avis du sergent-détective Gilles Robinson, directeur du bureau des enquêtes criminelles du corps policier municipal.

«Durant les deux mois qui se sont écoulés entre son lancement et le 23 février, 51 enquêtes ont été ouvertes relativement à des cas de possession simple de drogues, de possession en vue de trafic, de trafic et de vol ont été ouvertes. Ces enquêtes ont abouti à la mise en accusation de 18 suspects», a révélé le sergent-détective Robinson.

Il a ajouté que 23 suspects n'ont pas été mis en accusation parce que leurs chances de réhabilitation sont excellentes et que leurs parents ont promis de les aider à «repandre le droit chemin», que neuf font l'objet d'une évaluation et que l'évaluation d'un autre n'a pas encore été faite.

Le sergent-détective Robinson a souligné que les suspects qui ont été pris en faute à l'école même sont très peu nombreux et que la plupart

d'entre eux l'ont été pour possession simple de stupéfiants.

«Nous nous attendions à ce que les trafiquants prennent leurs distances et que la consommation de drogues à l'école diminue de façon appréciable dès qu'il y aurait une présence policière presque constante à La Ruche. C'est ce que nous souhaitons et c'est aussi ce qui s'est produit», a-t-il ajouté tout en précisant que ni l'un ni l'autre des deux trafiquants dont l'opération a rendu l'inculpation possible n'a été pincé à l'école.

Le sergent-détective Robinson, qui s'est dit très satisfait des résultats obtenus au cours des deux premiers mois de l'expérience, a affirmé que le nombre relativement élevé de enquêtes ouvertes dans le cadre de l'opération Abeilles n'indiquent pas nécessairement qu'il y a

La Ruche plus d'étudiants qui consomment des drogues qu'il y en a dans les autres écoles secondaires estriennes.

«Je ne crois pas que la situation soit alarmante ni qu'elle soit plus grave qu'ailleurs. Si nous avons jugé opportun d'intervenir, c'est parce que nous ne voulions pas qu'elle empire. Les résultats démontrent que nous avons fait le choix qui s'imposait», a-t-il déclaré en soulignant que l'obtention de ces résultats n'aurait pas été possible sans la collaboration de la direction de l'école.

L'opération Abeilles qui se veut avant tout un outil de prévention devait prendre fin le 23 février. D'un commun accord entre la direction de La Ruche et le service de la Sécurité publique, elle a été prolongée d'un mois.

EN BREF

Rues étroites et bancs de neige

Sherbrooke - La Police municipale de Sherbrooke a enregistré une bonne vingtaine d'accidents entre 7 h 30 et 16 h, hier, plutôt des accrochages que des catastrophes pour reprendre les mots du lt de gendarmerie Bertrand Dussault.

Les bancs de neige, gonflés comme les panses de chameaux qui s'apprêtent à traverser le Sahara, ont

rétréci de nombreuses rues à deux voies en des chemins à une voie et demie de même que la hauteur des amas de neige ont été sources de pièges et de surprises pour de nombreux usagers de la route.

Enfin, la chaussée partiellement recouverte de neige et minée de plaques de glace en certains endroits a déjoué les réflexes des conducteurs.

«Les rues rendues étroites par la neige accumulée et les bancs de neige très hauts, notamment près des entrées de cour ou des intersections, sont responsables de la plupart des accidents. Il y a également la distraction des conducteurs qui ne se sont pas suffisamment méfiés des bouts de rues partiellement enneigés ou glacés», a résumé le lt Dussault.

La bonne nouvelle, malgré ces nombreux froissements de tôle, est qu'ils n'ont fait aucun blessé.

TERRASSES ROCK FOREST
 51968

Offre d'une durée limitée

9995 \$*

<p>G - H</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>I - L</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>M - P</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>Q - R</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>S - T</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>U - V</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>W - X</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>	<p>Y - Z</p> <p>114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144 114 163 156 2 nt 114 156 105 157 181 nt 105 181 225 152 173 1 nt 225 173 128 166 155 nt 128 155 108 184 176 3 nt 108 176 138 133 122 nt 138 122 66 70 142 6 nt 66 142 00 72 198 nt 00 198 99 60 155 5 nt 99 155 16 238 93 5 nt 16 238 97 144 150 6 nt 97 144</p>
---	---	---	---	---	---	---	---

À ce prix-là, les Elantra GL 1993 partent vite!

Équipement standard à profusion
 Nommée «Meilleure voiture économique de l'année» à l'émission Motoring 93 du réseau TSN, la Hyundai Elantra occupe une place dominante dans sa catégorie. Cette berline de type familial se distingue par son élégance et la qualité de son équipement standard, entre autres : moteur de 1,6 litre à double arbre à cames en tête et injection électronique multipoints; télécommande électronique du coffre arrière;

système de son avec radio AM/FM et lecteur de cassette; pneus radiaux Michelin toutes saisons.

Garantie de 5 ans/100 000 km
 La garantie Hyundai est une des meilleures de l'industrie, comportant entre autres une garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et une garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km*.

Assistance routière 24 heures
 Et maintenant, l'Elantra GL, comme toutes les Hyundai 1993, bénéficie également de l'Assistance routière 24 heures. Batterie à plat? Panne d'essence? Un appel sans frais et nous volons à votre secours! Un autre avantage Hyundai qui met l'excellence à votre portée!

Quel que soit votre choix Hyundai, l'élégante Elantra, la super-avantageuse Excel, la spacieuse Sonata, ou la Scoupe d'allure sportive, vous pouvez vous fier à notre promesse d'excellence! Hyundai assemble des voitures à Bromont, Québec.

*Offre d'une durée limitée à partir du 15 février 1993. Elantra GL 1993 à partir de 9 995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le prix indiqué est le P.D.S.F., moins le rabais promotionnel.

Il se trahit de belle façon!

Lennoxville - Le détective Richard Collard, de Métro Police Ascot-Lennoxville, a procédé, hier matin, à l'arrestation d'un étudiant de 19 ans, domicilié rue Belvidère, à Lennoxville et l'a mené devant un juge de la Cour du Québec pour deux vols avec effraction commis au détriment de trois autres étudiants, ceux-là domiciliés rue Winder, à Lennoxville.

Le suspect avait pénétré dans deux appartements d'une résidence d'étudiants, le dimanche 7 mars et y avait volé des biens appartenant à trois locataires, notamment des téléviseur, magnétoscope, chaîne stéréophonique, bottines de ski... le tout d'une valeur d'environ 2000 \$.

Le suspect et les victimes fréquentent tous le Collège Champlain de Lennoxville.

L'affaire semble jusqu'ici fort banale mais là où elle ne manque pas de piquant est la façon dont le voleur s'est lui-même piégé.

Une fois les effractions et les vols commis, le voleur a utilisé son appareil téléphonique sans fil pour communiquer avec un copain et lui raconter le détail des délits qu'il venait de commettre.

Captée par un témoin et enregistrée sur cassette, la conversation a été portée à l'attention de Métro Police qui a obtenu sans peine un mandat de perquisition.

Les biens volés se trouvaient bel et bien dans l'appartement du suspect, rue Belvidère.

Absent lors de la visite policière, le jeune homme s'est présenté de lui-même... sur son propre pouvoir, aux autorités policières hier.

La presque totalité des biens a été recouvrée.

Négligence révèle l'enquête

Sherbrooke - L'enquête policière, démarrée dans les heures qui ont suivi l'incendie éclaté dans une maison unifamiliale aménagée en chambres de pension, située 120 de la 12e Avenue Sud, dans le quartier est de Sherbrooke, le mardi soir 9 mars, a abouti à une cause de négligence humaine.

C'est ce que La Tribune a appris, hier, auprès de la Division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke à laquelle le lt-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention des incendies, avait fait appel après un examen approfondi des lieux.

Il semble que deux pensionnaires auraient décidé d'allumer la fournaise sans toutefois trop connaître les étapes à suivre.

Le feu a causé des dommages de l'ordre de 50 000 \$.

Heureusement tous les occupants avaient évacué les lieux à temps même s'il était 22 h 47 au moment de la découverte de l'incendie.

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Hyundai de l'Estrie
 4500, boul. Bourque
 Sherbrooke (Rock Forest)
 564-0777

Valois Hyundai
 125 boul. Lemire ouest
 Drummondville 478-8148

Hyundai Coaticook
 527 rue Child
 Coaticook 849-9841

CONCOURS pour la famille

La Dictée P.G.L. en famille

BON DE PARTICIPATION La Tribune

Nom : _____ Age : _____
 Adresse : _____ App. : _____
 Ville : _____
 Code postal : _____ Téléphone : _____

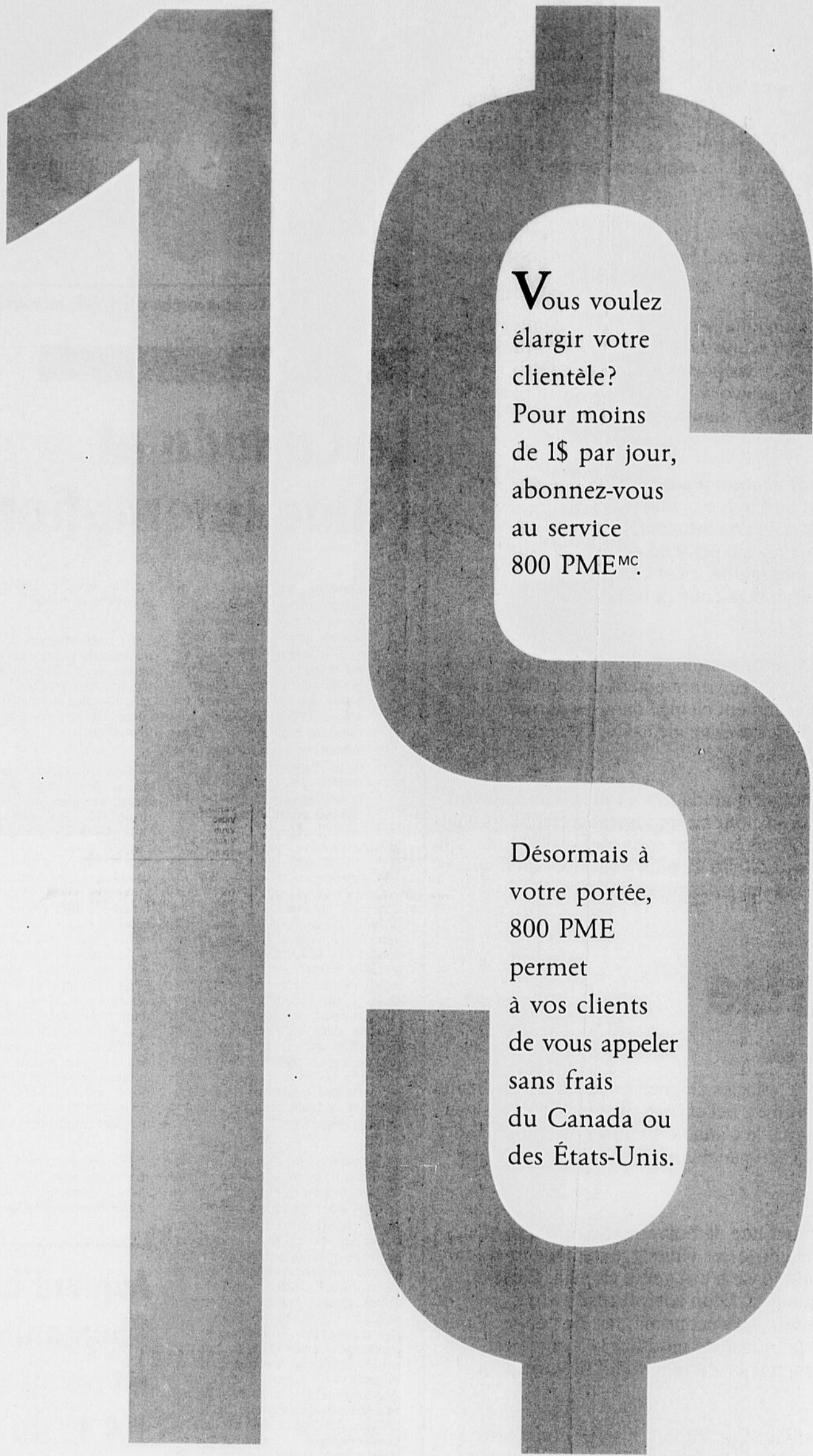
Écoutez **CHLT 63** et le **réseau Télé Média**, avec Paul Gérin-Lajoie, les **lundis, mardis et mercredis à 19 h 20**. Une dictée différente sera donnée à chaque jour, jusqu'au mercredi 31 mars. L'invité de la semaine : **M. Gilles Pelletier**, comédien.

Faites parvenir votre dictée du jour avec votre bon de participation La Tribune dûment rempli à : **Concours «La Dictée P.G.L. en famille» Fondation Paul Gérin-Lajoie C.P. 7373, succursale A, Montréal, Québec H3C 4A5**. Un indice vous sera donné à 18 h 19 sur la chaîne Videoway, câble 10.

TEXTE DE LA DICTÉE DU MARDI 9 MARS

La lutte contre l'ensablement en Afrique constitue un défi de taille. La plantation d'arbres dans les régions limitrophes du désert contribuera à réduire ou à faire disparaître ce grave problème.

51428



Vous voulez élargir votre clientèle? Pour moins de 1\$ par jour, abonnez-vous au service 800 PME^{MC}.

Désormais à votre portée, 800 PME permet à vos clients de vous appeler sans frais du Canada ou des États-Unis.

LE SERVICE 800 PME DE L'INTERURBAIN BELL
 Appelez nos conseillers de la région de l'Estrie au **1 800 363-BELL**.

Bell
 des gens de parole^{MC}

e
 s
 qui con-
 y en a
 ndaires
 ituation
 oit plus
 avons
 r, c'est
 ons pas
 ats dé-
 fait le
 déclaré
 tion de
 té pos-
 le la di-
 se veut
 vention
 février.
 e la di-
 vice de
 té pro-
 à deux
 voie et
 eur des
 de piè-
 mbreux
 lement
 de pla-
 droits a
 teurs.
 par la
 ncs de
 rès des
 ections,
 art des
 distrac-
 se sont
 bouts
 gés ou
 ré ces
 le, est
 ve Ri-
 ce As-
 hier
 udiant
 dere, à
 ant un
 e pour
 mis au
 diants,
 der, à
 dans
 idence
 rs et y
 nant à
 es télé-
 stéréo-
 e tout
 es fré-
 mplain
 ort ba-
 e pas
 voleur
 es vols
 appa-
 com-
 ui ra-
 venait
 regis-
 ion a
 o Po-
 man-
 nt bel
 u sus-
 cière,
 le lui-
 r, aux
 ens a
 éte
 poli-
 s qui
 une
 e en
 20 de
 rtier
 oir 9
 négli-
 opris,
 s en-
 nuni-
 le It-
 épar-
 dies,
 n ap-
 aires
 four-
 aître
 es de
 ants
 emps
 nt de
 20.
 rs
 AS
 8

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Jean Charest pris en souricière

Jacques PRONOVOST

Jean Charest doit aujourd'hui prendre la plus difficile décision de sa jeune carrière. Avec la vague Campbell qui déferle sur le Parti conservateur, le député de Sherbrooke se trouve maintenant pris en souricière. Il ne peut pratiquement plus espérer vaincre la déesse du PC et doit éviter de donner l'image d'un simple figurant; pire, d'un perdant.

Jean Charest ne faisait pas de mystère au sujet de ses chances en évaluant la très grande popularité de Mme Campbell. Il n'a jamais pensé pouvoir la battre dès le premier tour de scrutin. Bien avant que M. Mulroney n'annonce son départ, Kim Campbell avait les meilleurs appuis. Jean Charest espérait qu'elle n'en obtienne pas suffisamment pour être couronnée au premier tour. L'espoir de se faufiler ensuite entre les Wilson, Beatty, McDougall et autres lui était alors permis. Mince espoir direz-vous, mais un souhait maintenant évaporé.

Quand tous ces ministres ayant pu faire contrepoids à l'attraction incroyable exercée par Mme Campbell sur les Conservateurs ont décliné l'invitation, ils ont coincé Charest.

Il s'agit certes d'un calcul très politique et individualiste pour chacun d'entre eux. Le mot d'ordre: être avec Kim plutôt que contre elle dans l'espoir que la future patronne sera reconnaissante dans sa distribution des postes ministériels. Pour le Parti conservateur, il s'agit d'une stratégie du pouvoir. Kim Campbell leur est vite apparue comme le sauveur d'un bateau au bord du naufrage. Une bonne stratégie, mais aujourd'hui trop apparente.

Et Jean Charest dans tout cela? Il doit recommencer à peser le pour et le contre. Lui est-il encore possible de faire une lutte honorable quand les dés sont aussi pipés? Se battre contre les puissants ministres qu'on attendait à la ligne de départ, et perdre éventuellement, lui assurait au moins la crédibilité du combattant acharné. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, c'est une image qui collera à Mme Campbell. Mais perdre sans gloire serait beaucoup plus difficile à accepter pour Jean Charest.

Le jour où il devait annoncer aux siens qu'il se présentait, fort de l'appui de 3000 membres en règle à Sherbrooke, le ministre de l'Environnement est confronté à un choix déchirant. Les conditions du jeu ont tellement changé dans les dernières heures que la belle certitude de sa candidature est devenue aléatoire. Ce serait maintenant David contre Goliath.

Pire encore, Mme Campbell n'a pas annoncé sa candidature, et plusieurs estiment que le Parti exerce toujours de fortes pressions pour lui opposer des candidats valables. S'il réussissait, Jean Charest aurait toujours sa place dans une vraie course à la direction. Mais voilà, il ne lui reste que quelques heures pour annoncer qu'il s'y engage à fond ou qu'il y renonce. On ne pouvait imaginer pire scénario pour le député de Sherbrooke en ce 16 mars.

La Russie en crise

Roch BILODEAU

«S'il y a un dérapage, la Russie risque des siècles de guerre» disait Boris Eltsine il y a quelques jours. Un dérapage s'est bel et bien produit, et aucun pays ne peut y être indifférent, pas même le Canada. En effet, la communauté internationale tout entière serait secouée si cette ancienne république soviétique sombrait dans la guerre civile.

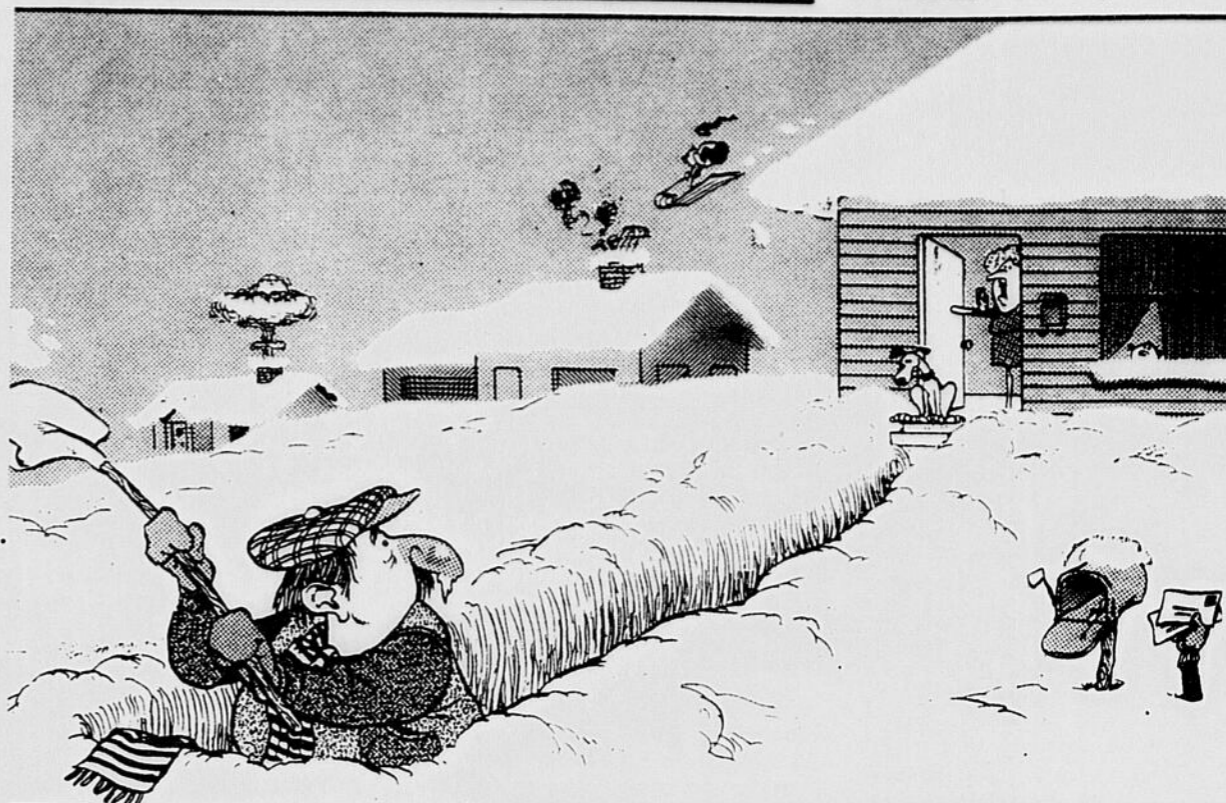
Officiellement, la Russie est maintenant une démocratie qui pratique une économie de marché. Mais, en réalité, la majorité des Russes se demandent encore ce que cela signifie puisque leurs conditions de vie n'ont guère changé. C'est sur cette toile de fond que se déroule l'affrontement. D'un côté, Boris Eltsine, qui veut davantage de pouvoirs afin d'accélérer les réformes économiques; de l'autre, Rousslan Khasboulatov, président du Congrès, qui refuse de modifier la Constitution au profit d'Eltsine et d'autoriser le référendum que ce dernier voudrait tenir pour faire appuyer sa démarche.

Mais les compromis sont peut-être impossibles. Car, en fait, il s'agit d'une lutte à finir entre deux conceptions du développement économique. De toute évidence, Boris Eltsine est persuadé que l'économie russe doit au plus tôt être livrée entièrement aux lois du marché, tandis que Khasboulatov et les députés résistent au changement. Ceux-là veulent-ils à tout prix revenir au communisme, comme le prétend Eltsine?

Probablement pas au communisme pur et dur. Mais sans doute à un système qui, en maintenant la primauté de l'État, préserverait les avantages des classes privilégiées dont ils font partie. Voilà la pire illusion qui guette la Russie: les réformes n'ayant pas mis fin aux privations et à la misère, les Russes peuvent prendre leurs exploités de toujours pour leurs seuls véritables défenseurs. La chose serait d'autant plus triste et ironique que Eltsine a été élu au suffrage universel alors que les députés le furent avant l'effondrement de l'URSS et donc selon des règles non-démocratiques.

Boris Eltsine a laissé entendre qu'il irait peut-être jusqu'à déclarer l'état d'urgence; et compte tenu de sa légitimité démocratique ainsi que de ses orientations économiques, les pays occidentaux pourraient être tentés de l'encourager dans cette voie. Ils risqueraient de commettre une grave erreur. D'abord, il est loin d'être certain que l'armée se rangerait du côté du président. Mais surtout, le climat social de la Russie est trop tourmenté pour espérer instaurer un ordre durable par la force.

Le rôle des États occidentaux, dont le Canada, est plutôt de tenter de faire comprendre aux adversaires du président qu'ils doivent l'affronter sur le terrain électoral, pas dans un cadre constitutionnel et politique où les dés sont pipés. Jusqu'ici dans la nouvelle Russie, seul Eltsine et ses collaborateurs ont eu des comptes à rendre; si les autres croient vraiment avoir de meilleures solutions, le peuple russe serait certainement très intéressé à les entendre pendant une véritable campagne électorale. Les choix seraient enfin plus clairs. Et surtout, la crise ne se transformerait pas en tragédie. Espérons...



«Tu peux arrêter chéri, Fido ne veut plus faire de promenade!»

POINT DE VUE

Le Canada et l'aide internationale

L'auteur est directeur du programme Droits de la personne et Gouvernement démocratique à l'Institut Nord-Sud. L'Institut Nord-Sud est un organisme de recherche indépendant, non partisan et à but non lucratif, qui a été créé en 1976. Il mène des travaux de recherches et d'information sur les questions de politique étrangère à l'intention des responsables de la politique, des groupes intéressés et du grand public.

Ces derniers jours, un vilain vent de spéculations est venu souffler sur l'avenir déjà incertain du programme d'aide internationale canadien. D'après les prédictions fondées sur un document ébruité qu'a préparé le ministère des Affaires extérieures, de terribles effets vont résulter de remaniements précipités et inconsidérés allant à l'encontre du principe d'aider les gens les plus pauvres dans le monde qui jouit d'un solide appui. Qu'il s'agisse ou non de fausses alarmes, ce pourrait être une occasion rarissime d'éclaircir certaines questions fondamentales sur la table pour en débattre démocratiquement.

Premièrement, pourquoi demeure-t-il important de posséder un programme d'aide qui vise en priorité les pays et les peuples les plus pauvres? Réponse: pour beaucoup de bonnes raisons de réalisme et de compassion. Le fait est que, malgré tous les scénarios du «nouvel ordre mondial» de l'après-guerre froide, les facteurs militent pour une politique axée sur la pauvreté sont plus convaincants que jamais dans un monde où les écarts de revenus et de richesses ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui, le 20% de l'humanité au bas de l'échelle ne reçoit qu'une part de 1,4% du gâteau économique. Et le malaise que recouvre cette statistique prend une forme de plus en plus mouvante,

se traduisant par des déplacements désespérés de gens, par des dégradations de l'environnement, par des progrès de la maladie, de la drogue, du terrorisme, etc.

Aucune politique qui relègue un bon nombre de gens les plus nécessiteux en marge des préoccupations de l'aide ne saurait passer pour sérieuse ou crédible quand on prétend viser le respect des droits de la personne, le développement durable, et la sécurité à long terme des intérêts canadiens.

Deuxièmement, ne devons-nous pas également nous soucier d'aider aux mutations économiques et démocratiques extrêmement pénibles que sont en train de traverser les pays de l'Europe de l'Est et les anciennes républiques soviétiques? Bien sûr que oui. L'heure est venue d'examiner, à fond et au grand jour, les meilleures façons d'y parvenir et les implications au plan ressources. Les contraintes financières imposent des choix difficiles, nous dit-on. Cependant, l'aide aux pays en développement (l'APD) ne représente qu'environ 16,5% de nos dépenses de politique étrangère et de défense, qui totalisent 16,5 milliards de dollars dans le présent exercice. (La Défense absorbe à elle seule près de 75% de ce montant). Le budget d'aide, qui a déjà encaissé des coupures répétées, entre pour moins

de 2% dans le total des dépenses gouvernementales.

La réorientation de la politique ne saurait sûrement manquer de vision et d'imagination au point d'acheminer moins d'aide aux peuples les plus défavorisés. Ce n'est sûrement pas ce que veulent les Canadiens!

Troisièmement, pouvons-nous mieux faire pour acheminer les aides les plus adaptées aux endroits où elles vont procurer les plus grands bienfaits? Bien sûr que nous le pouvons et le devons. En plus d'intervenir dans les situations de crise, l'objet doit être d'établir à long terme des modes de subsistance durables et des sociétés plus démocratiques à travers le tiers-monde, deux conditions préalables à une plus grande justice et une plus grande paix sur la planète. Quand l'aide a cet effet, elle représente vraiment un investissement dans notre avenir, dans les marchés et dans la sécurité du 21^e siècle. Quatre-vingt quinze pour cent des nouveaux-nés se trouvent déjà concentrés dans le Sud. Tourner le dos à cette réalité, c'est nous léser nous-mêmes tout en faisant du tort aux autres gens plus vulnérables.

Malheureusement, les changements que nous avons vu envisager dans l'«enveloppe» de notre assistance internationale ne vont pas

nées vers un fonds de «coopération économique», dont le principal objet manque de clarté mais semble être d'aider les entreprises canadiennes à pénétrer les marchés prometteurs du Sud, autrement dit, viser les plus riches au lieu des plus pauvres.

Multilatéralisme. Les changements proposés auraient pour effet pervers de réduire notre rôle sur la scène multilatérale, une pierre angulaire traditionnelle de la politique canadienne qui prend chaque jour plus d'importance, puisque son champ s'étend maintenant à l'ordre du jour environnemental de la planète, aux défis du système des Nations Unies, aux dialogues de politique entre pays donneurs et receveurs et institutions économiques internationales, dont les questions de droits de la personne et de bonne gouvernance publique. Le Canada a toujours été conscient du fait qu'une plus grande influence peut s'exercer par l'action de concert que par l'action solitaire. Même la politique américaine est en train de s'engager dans une voie plus multilatérale.

Partenariats. L'action de certaines d'organisations bénévoles canadiennes se voit traiter avec indifférence, et recevra un bien moindre soutien, coupé en fait de moitié, au terme du plus extrême des changements proposés. Ce

Aujourd'hui, le 20 % de l'humanité au bas de l'échelle ne reçoit qu'une part de 1,4 % du gâteau économique

mieux nous positionner pour aider les plus pauvres ou «partager notre avenir» de la façon promise dans notre politique officielle. Ces changements pèchent sur plusieurs plans critiques:

Démocratie. Le gouvernement, arrivé dans sa cinquième année, s'apprêtait à présenter au Cabinet, avec l'intention semble-t-il d'obtenir une décision rapide, d'importantes options de programmes et de dépenses appelées à affecter les intérêts à long terme du Canada, sans même prendre la peine d'organiser de débat public ou parlementaire sérieux et, encore bien moins, convenable. Quand bien même il s'agirait de simples ébauches de propositions, c'est un procédé inacceptable.

Priorité à l'efficacité. Les changements proposés n'ont pas grand-chose à voir avec le souci d'améliorer l'efficacité de l'aide pour qu'elle profite aux nations et aux populations les plus pauvres, la priorité qu'on trouve soulignée dans la politique officielle et par les Canadiens chaque fois qu'on leur pose la question. Ce serait pourtant un objectif louable car la pratique n'a pas été à la mesure de la rhétorique, comme le montre l'Institut Nord-Sud dans une récente analyse. Au lieu de cela, de grosses pommes, jusqu'à 500 millions de dollars, seraient détournées

sont pourtant les groupements les plus proches des gens les plus pauvres du monde et, pour bien des Canadiens, ils représentent le lien personnel le plus direct avec le travail de développement outre-mer. Comment le Canada pourrait-il professer sa foi dans l'aide au développement démocratique des sociétés civiles du Sud s'il les abandonne, elles et leurs partenaires?

Nous verrions d'un bon oeil un examen politique périodique pour préserver et renforcer l'intégrité et l'efficacité de la contribution globale du Canada au développement international (pas seulement par le biais de la politique d'aide, mais aussi par celui de la politique commerciale), et pour assurer de la cohérence à notre politique étrangère.

Nous sommes d'accord qu'il faut clarifier et focaliser les efforts canadiens. Mais que signifie démontrer une plus grande stratégie et sélectivité en retirant un plus grand «influence» de l'assistance? Le document préparé pour le Cabinet, qui s'attache à ménager les soi-disant intérêts du gouvernement et le bilan financier, n'énonce aucune vision internationaliste constructive à long terme.(...)

Gerald J. SCHMITZ

50%

Votre entreprise fait plus de 300\$ d'appels interurbains par mois partout en Amérique du Nord*? Abonnez-vous au plan d'économie WATS^{MC} de Bell! Vous pourriez économiser jusqu'à 50% sur vos frais d'interurbains.

**LE PLAN D'ÉCONOMIE WATS
DE L'INTERURBAIN BELL**
Appelez nos conseillers de la région
de l'Estrie au **1 800 363-BELL**.

*A l'exception de l'Alaska, d'Hawaï et de Porto Rico.
Certaines conditions s'appliquent. Tarif de la ligne WATS en sus.
Un minimum de 200\$ d'interurbains est facturé.

Bell
des gens de parole^{MC}

Asbestos aura un nouveau centre d'accueil d'ici 3 ans

Mario MAYETTE

Asbestos

La région d'Asbestos sera dotée d'ici «24 à 36 mois tout au plus» d'un nouveau centre d'accueil d'une capacité de 24 lits.

Le projet nécessitera un investissement de 5 millions et demi de dollars et comprendra aussi un centre de jour pour adultes et personnes âgées du territoire de la MRC d'Asbestos. L'argent proviendra du fond triennal d'immobilisation de

240 millions \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier à Asbestos le ministre Marc-Yvan Côté qui était accompagné de son collègue du comté de Richmond, Yvon Vallières.

On ne sait pas encore où sera situé le nouvel établissement, mais le ministre semble écarter la possibilité qu'il puisse être à proximité du Centre Hospitalier d'Asbestos.

«Cette possibilité là était envisa-

geable avant la réforme, mais comme on a clarifié les missions de manière très claire, les centres de courte durée, c'est de la courte durée, pas de la longue durée», a commenté le ministre Côté. «Ce que nous avons aussi envisagé c'était un centre d'accueil autonome sur le site du centre hospitalier. Cette hypothèse n'allait pas chercher l'assentiment de tous les intervenants. Malheureusement, dans notre société, c'est pas tout le monde qui accepte qu'on soit pris avec des

problématiques de personnes âgées.»

C'est donc au conseil d'administration, présidé par Jean-Yves Poisson, que reviendra la responsabilité de choisir l'emplacement approprié.

Le projet de construction ne remet pas en question l'existence du centre d'accueil de Wotton puisque ce sont les «conseils d'administration qui sont fusionnés. Les deux établissements physiques demeureront autonomes», a soutenu le mi-

nistré Côté.

Les 24 lits ajoutés aux 24 que compte déjà le centre d'accueil de Wotton fera en sorte qu'il y aura 48 lits disponibles dans la MRC d'Asbestos, comme c'est le cas actuellement.

Construit au début des années 70, le centre n'était plus fonctionnel et ne répondait plus aux besoins de la clientèle, de plus en plus en perte d'autonomie. Il y a près de deux ans, quelque 4200 personnes d'Asbestos et de la région ont ma-

nifesté leur mécontentement et signé une pétition, afin d'avoir un nouveau centre d'accueil ou l'argent nécessaire pour réaménager l'établissement actuel.

Avec cet investissement de 5,5 millions \$, «le gouvernement du Québec aura injecté plus de 12 millions \$ dans le comté de Richmond, que ce soit à Richmond, Kingsley Falls, Warwick, ou Wotton» a souligné le député ministre de Richmond, Yvon Vallières.

Élargissement de la 55: la période de consultation est ouverte

Yvon ROUSSEAU

Bromptonville

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé hier le début de la période d'information et de consultation du public sur le projet du ministère des Transports du Québec de doubler la chaussée de l'autoroute 55, entre Bromptonville et l'intersection du chemin de la Rivière, à

Windsor.

Ainsi, à la demande du ministre de l'Environnement, le BAPE rend accessible au public l'étude d'impact environnemental concernant ce projet. Les documents pertinents sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville de Bromptonville, de 8h 30 à midi et de 13h à 16h 30, du lundi au vendredi et à celui de Windsor, les mêmes jours, de 8h 30 à midi et de 13h à 17h, et

ce jusqu'au 29 avril.

Le dossier pourra aussi être consulté dans les bibliothèques de l'Université Laval, de Québec, et de l'Université du Québec, à Montréal, ainsi qu'aux bureaux du BAPE, à Montréal et à Québec.

Le projet

Le ministère des Transports propose de réaliser le dédoublement de

la chaussée de l'autoroute 55, actuellement à deux voies, entre Bromptonville et le chemin de la Rivière, soit sur une longueur de 6,2 kilomètres.

L'étude d'impact indique que les terrains nécessaires à la construction d'une deuxième chaussée appartiennent déjà au ministère des Transports. Toutefois, une partie du projet est assujettie à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à cause des travaux rendus nécessaires sur la rivière Saint-François et du besoin d'acquiescer une nouvelle emprise pour la construction d'un poste de pesée.

Le projet de construction de nouvelles voies routières sur la 55 toucherait principalement les municipalités du Canton de Brompton

et de la paroisse de Saint-François-Xavier de Brompton. Pour le ministère des Transports, le projet n'aurait pas à l'encontre du concept global d'aménagement de la MRC, puisque l'autoroute 55 serait considérée comme un lien routier prioritaire entre Bromptonville et Windsor. Le but visé est d'assurer à long terme un lien autoroutier continu offrant des conditions optimales d'utilisation et de sécurité.

Le coût des travaux est estimé à près de 5,4 \$ millions et la construction devrait débuter en 1994.

Impacts faibles

L'impact sur le milieu physique serait relié à l'accroissement du caractère artificiel de la plaine inondable de la rivière Saint-François.

L'empiètement augmenterait les risques lors de la débacle printannière, puisque les glaces viendraient éroder les ouvrages projetés. L'écoulement de certains ruisseaux serait aussi modifié par les travaux. Enfin, des problèmes d'érosion pourraient découler du déboisement et des travaux d'excavation rendus nécessaires par la construction du poste de pesée.

Globalement, le ministère des Transports conclut à un impact faible sur les milieux biologique et humain. Les impacts majeurs concerneraient le déboisement d'établissements, la construction d'un bras du ruisseau Key et le non respect de la bande de 75 mètres requises entre une route et un cours d'eau. Le plan élaboré prévoit des mesures d'atténuation des effets.

Au Palais de justice

Sherbrooke (JL)

Les frères Daniel et Sylvain Benoit, inculpés du vol qualifié survenu vendredi soir au marché Provigo, 565 rue King Est, à Sherbrooke, pendant qu'ils se trouvaient en probation, subiront leur enquête sur cautionnement le 19 mars.

La procureure Suzanne Dubé s'était opposée à leur remise en liberté provisoire lors de leur comparution hier devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec.

Défendus par Me Philippe Gilbert, Daniel Benoit, 26 ans, de Sainte-Madeleine, et Sylvain Benoit, 25 ans, de Sherbrooke, doivent répondre de plus d'utilisation d'une arme à feu, de possession d'un fusil tronçonné et d'utilisation de déguisement.

Des conditions

Michel Lemelin et Patrick Des-

ruisseaux ont été élargis sous conditions en attendant d'être jugés sur une accusation de vol qualifié à la Caisse populaire Sainte-Famille, 1070 de la 12e Avenue Nord, vendredi.

Ils ont dû souscrire un engagement de garder la paix, de ne pas communiquer entre eux, de se soumettre à un couvre-feu, de ne pas posséder d'armes offensives, de ne pas être en contact avec des personnes hypothéquées d'un dossier judiciaire et de se rapporter à la police une fois par semaine.

Lemelin, 25 ans, et Desruisseaux, 18 ans, représentés par Me Philippe Gilbert et Jean Leblanc, font aussi face à des chefs de complot et d'utilisation de déguisement.

Une plainte d'utilisation d'arme pèse contre Lemelin en marge de cette tentative de vol.

Une peine de deux ans

Jocelyn Vanasse et Ghyslaine

Côté ont encouru chacune une peine de deux ans de pénitencier pour un cambriolage de cigarettes et de cassettes vidéo d'une valeur d'environ 5 000 \$ à l'accommodation Jacqueline, 893 rue Galt Est.

Côté, 27 ans, et Vanasse, 26 ans, avaient admis leur culpabilité pour ce délit remontant au 9 mars.

Vanasse se trouve en attente de procédures pour récel et Côté était en probation.

Les défenseurs Michel Dussault et Jean Leblanc avaient recommandé ce quantum pour leurs clients, qui comptent plusieurs antécédents judiciaires.

La police a arrêté les prévenus peu après le vol et récupéré la marchandise.

Le procureur Charles Crépeau a souligné que Côté avait deux feuilles de route, l'une au prénom de Ghislaine et l'autre de Ghyslaine.

SOUPER-BÉNÉFICIE

Association PC Sherbrooke



1 500 MERCI S !

En effet, 1500 personnes ont tenu à nous témoigner leurs encouragements. Par conséquent, nous vous recommandons d'arriver tôt. La soirée se déroulera dans deux salles distinctes, reliées par un système audio et vidéo en circuit fermé. Vous trouverez des espaces de stationnement supplémentaires à la Place Brouillard.

Merci de votre compréhension.



Pour ceux qui savent compter!

• 198\$/mois • 48 mois
• 0\$ d'acompte
• 0\$ transport et préparation

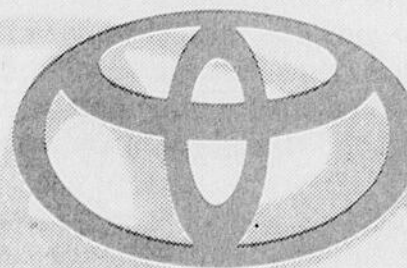
Additionnez toutes les qualités de la Toyota Tercel 1993 - fiabilité, solidité, excellente valeur de revente - ajoutez à cela son prix tout compris et vous verrez que le résultat est très, très positif. En fait, vous n'arriverez jamais à trouver tant de qualité à pareil prix et sans mauvaises surprises.

Chez Toyota, il n'y a pas de cachettes! Et ça, ça compte!
*TPS: 13,86\$ et TVO: 16,95\$ en sus pour un total de 228,81\$. Programme de location à long terme de Solution Toyota de 48 mois/96 000 km. utilisation excédentaire de 5c/km pour la Tercel S modèle EL46DK-AA. Bail avec option d'achat: seuls le premier versement de 228,81\$ et un dépôt de sécurité remboursable de 250\$ sont exigés pour un total de 478,81\$. Sur approbation de Toyota Credit Canada Inc. Offre de durée limitée chez les concessionnaires Toyota participants. PDSF Tercel S modèle EL46DK-AA: 9 098\$ à l'achat; taxes, transport et préparation en sus.

GARANTIE 6 ANS
KM ILLIMITÉ
DISPONIBLE
PEA



MANON RHÉAUME



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777

CRANBY
Estrie Toyota
378-8404

ÎLE PERROT
Ile Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chomedeley Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
679-1890

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chasse Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

MONTREAL
St-Laurent Lexus Toyota
747-9811

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-AUX-TREMBLES
Pointe-aux-Trembles
Toyota
640-1474

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivieres Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland
Toyota Verdun
761-3444

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

